

AD - Paris Le Bourget LFPB
Objet : Modification AIP France AD2 LFPB relative aux procédures de départs conventionnels vers le Sud au départ de Paris - Le Bourget, suite à l'extinction du VOR PTV et NDB POY.

En vigueur : Du 13 juin 2024 au 30 octobre 2024

Lieu : AD : Paris-Le Bourget LFPB

INTRODUCTION

L'arrêt de l'exploitation du VOR de PTV le 29/12/2022 remplacé par le point de cheminement (5LNC) OLZOM, ainsi que l'arrêt de l'exploitation du NDB POY au 15/06/2023, remplacé par le point de cheminement OXCEL ont pour conséquence la modification des procédures de départs conventionnels de Paris-Le Bourget vers le Sud, basées sur ces moyens.

Des procédures d'exploitation sont mises en place afin de prendre en charge les avions au départ vers le Sud, dans l'attente de la conception de nouvelles procédures de départs standard (SID) RNAV.

PUBLICATION ET PROCEDURES MODIFIEES

Tous les SID utilisant PTV au départ du Bourget sont impactés par l'extinction du VOR PTV et sont donc supprimés. Le nouveau point OLZOM remplace PTV et doit donc être présent dans les systèmes de navigation des avions au départ du Bourget qui empruntent ces routes.

Tous les SID utilisant POY au départ du Bourget sont impactés par l'extinction du NDB POY. Certaines portions initiales des SID MONOT et DORDI au départ du Bourget ne sont pas impactés et restent donc utilisables. Le nouveau point OXCEL remplace POY et doit donc être présent dans les systèmes de navigation des avions au départ du Bourget qui empruntent ces routes.

Le but de ce SUP AIP se limite à décrire les consignes équipages attendues en conséquence de l'extinction du VOR PTV et du NDB POY, en remplacement des SID ou des portions de SID qui utilisaient des radiales de PTV ou de POY. Ce SUP AIP sert aussi à spécifier les conditions d'utilisation attendues des SID MONOT et DORDI dans leurs parties initiales pour rejoindre la structure en route en sortie OLZOM, MONOT ou DORDI.

Pente ATS à 5,5 % minimum.

NOUVELLES PROCEDURES DE DEPART PISTES 07-09 : DESCRIPTION TEXTUELLE

Du 15/06/2023 au 30/10/2024 inclus, les procédures de départs conventionnels vers le Sud ci-dessous sont appliquées :

**Départs 07/09 vers OLZOM / MONOT
avec SID LFPB "5J" en vigueur**

- Les SID basées sur PTV sont inutilisables.
- Le SID CONV MONOT 5J n'est plus utilisable.
- Le SID CONV DORDI 5J reste utilisable dans son intégralité.
- La clairance départ suivante est confirmée par Le Bourget Prévol :
Suivre le départ **SID CONV DORDI 5J** en montée vers 3000 FT AMSL, jusqu'à D 17,1 NM de MLN, puis prévoir guidage vers OLZOM ou MONOT.
- **Panne de radiocommunication :**
 - o Afficher 7600.
 - o Suivre le départ **SID CONV DORDI 5J** en montée vers 3000 FT AMSL, jusqu'à D 17,1 NM de MLN, puis procéder direct OLZOM ou MONOT.
 - o Respecter le dernier niveau assigné par l'ATC jusqu'à une distance de 40 NM de LOL puis poursuivre le vol selon le PLN en vigueur.

**Départs 07/09 vers OLZOM / MONOT
avec SID LFPB "5M" en vigueur**

- Les SID basés sur PTV sont inutilisables.
- Le SID CONV DORDI 5M n'est plus utilisable.
- Le SID CONV MONOT 5M reste utilisable dans sa partie initiale jusqu'au radial 073° TSU inclus.
- La clairance départ suivante est confirmée par Le Bourget Prévol :
Suivre la partie initiale du départ **SID MONOT 5M** en montée vers le FL 070, puis intercepter et suivre le 073° TSU (RM 253°), puis passant le radial 180° BT tourner à gauche RM 190°, puis prévoir guidage vers OXCEL puis OLZOM ou MONOT ou DORDI.
- **Panne de radiocommunication :**
 - o Afficher 7600.
 - o Suivre la partie initiale du départ **SID MONOT 5M** en montée vers le FL 070, puis intercepter et suivre le 073° TSU (RM 253°), puis passant le radial 180° BT tourner à gauche RM 190° vers OXCEL, puis procéder direct vers OLZOM ou MONOT ou DORDI.
 - o Respecter le dernier niveau assigné par l'ATC jusqu'à une distance de 40 NM de LOL puis poursuivre le vol selon le PLN en vigueur.

AUTRES DEPARTS PISTES 07-09

AIP
FRANCE

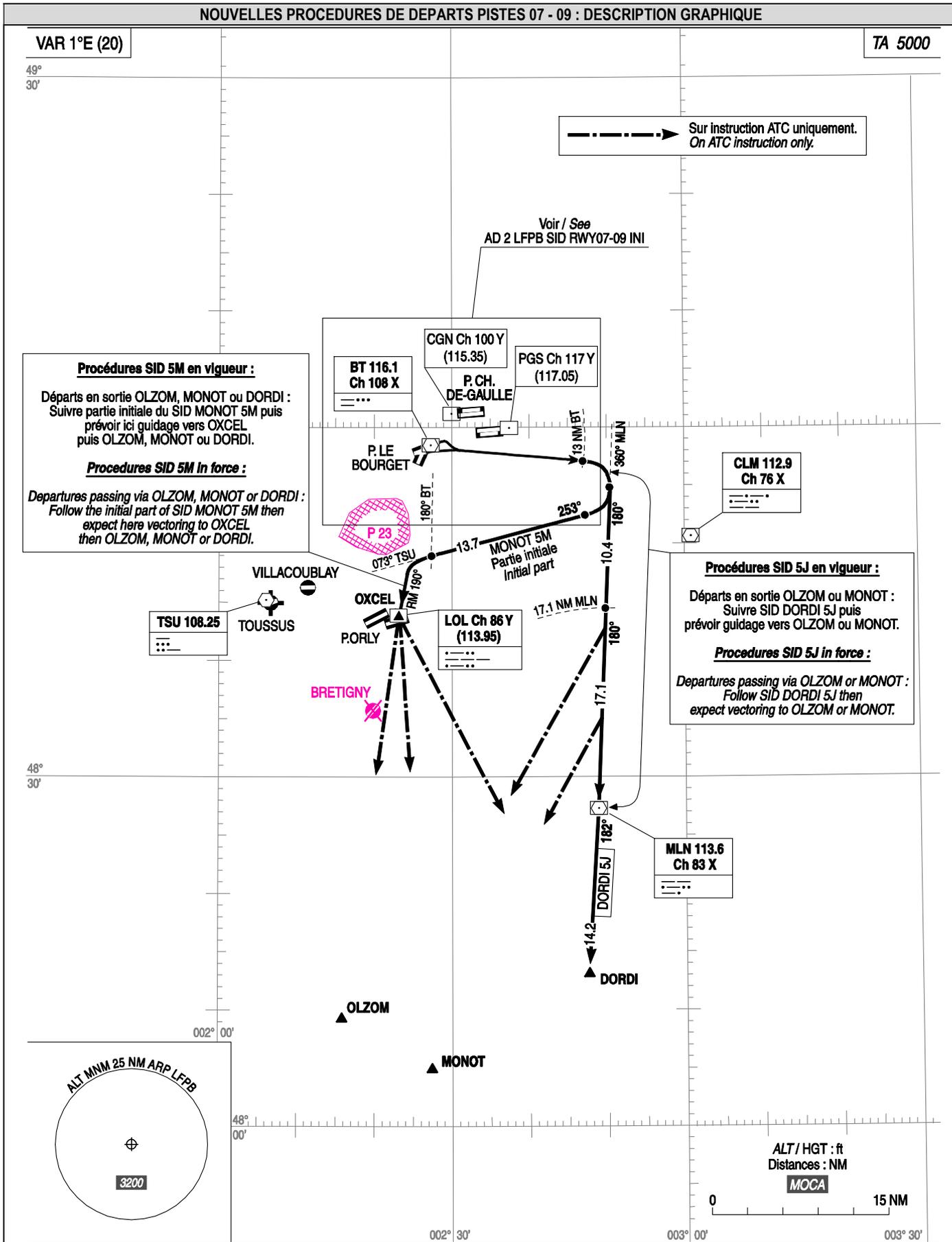
AD 2 LFPB SID RWY07-09 CONV INSTR 01

➔ **PARIS LE BOURGET (LFPB)**
SID CONV Réacteurs / Jets (FL < 145) - Hélices / Propellers (Tous / All FL)
RWY 07 - 09 (5J - 5M)
MONOT - DORDI

SID	ITINERAIRES/ROUTES	NIVEAU INITIAL
➔ MONOT 5M	<ul style="list-style-type: none"> • Partie initiale utilisable : <ul style="list-style-type: none"> - Après DEP INI(1), - A D 13.0 BT à droite RDL 073°TSU (RM 253°) jusqu'au QDR 180°BT. • En remplacement des tronçons inutilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Au croisement QDR 180°BT, à gauche RM 190° vers OXCEL, - puis guidage vers OXCEL, puis MONOT ou OLZOM ou DORDI. • Usable initial part : <ul style="list-style-type: none"> - after DEP INI(1), - at D 13.0 BT on the right RDL 073° TSU (RM 253°) up to QDR 180° BT. • To replace unusable sections : <ul style="list-style-type: none"> - crossing QDR 180° BT, left RM 190° to OXCEL, - then vectoring to OXCEL, then MONOT or OLZOM or DORDI. 	<p>3000 ft AMSL initial.</p> <p>FL 070 sur instruction du contrôle.</p> <p><i>3000 ft AMSL initially.</i></p> <p><i>FL 070 upon ATC instruction.</i></p>
DORDI 5J	<p>Après DEP INI (1). A D 13,0 BT, à droite RDL 360° MLN (RM 180°). A MLN, suivre RDL 182° MLN (RM 182°) vers DORDI.</p> <p><i>After DEP INI (1). At D 13,0 BT, right RDL 360° MLN (MAG 180°). At MLN, follow RDL 182° MLN (MAG 182°) to DORDI.</i></p>	<p>3000 ft AMSL.</p>

(1) Voir volet départs initiaux AD2 LFPB SID RWY 07-09 INI / See initial departure AD2 LFPB SID RWY 07-09 INI.

NOUVELLES PROCEDURES DE DEPARTS PISTES 07 - 09 : DESCRIPTION GRAPHIQUE



NOUVELLES PROCEDURES DE DEPART PISTE 25 : DESCRIPTION TEXTUELLE

Du 15/06/2023 au 30/10/2024 inclus, les procédures de départs conventionnels vers le Sud ci-dessous sont appliquées :

**Départs 25 vers OLZOM / MONOT / DORDI
avec SID LFPB "5C" ou "5F" en vigueur**

- Les parties des SID MONOT 5C / 5F et DORDI 5C / 5F ne sont plus utilisables après 12 NM de BT.
- La clairance départ suivante est confirmée par Le Bourget Prévol :
Suivre la partie initiale du départ **SID CONV MONOT 5C ou 5F** en montée vers 4000 FT AMSL sur le radial 245° BT, puis à 12 NM de BT, tourner à gauche RM 123° puis prévoir guidage vers OXCEL puis OLZOM, MONOT ou DORDI.
- **Panne de radiocommunication :**
 - o Afficher 7600.
 - o Suivre la partie initiale du départ **SID CONV MONOT 5C ou 5F** en montée vers 4000 FT AMSL sur le radial 245° BT, puis à 12 NM de BT, procéder direct OXCEL puis direct OLZOM, MONOT ou DORDI.
 - o Respecter le dernier niveau assigné par l'ATC jusqu'à une distance de 40 NM de LOL puis poursuivre le vol selon le PLN en vigueur.

AUTRES DEPARTS RWY 25

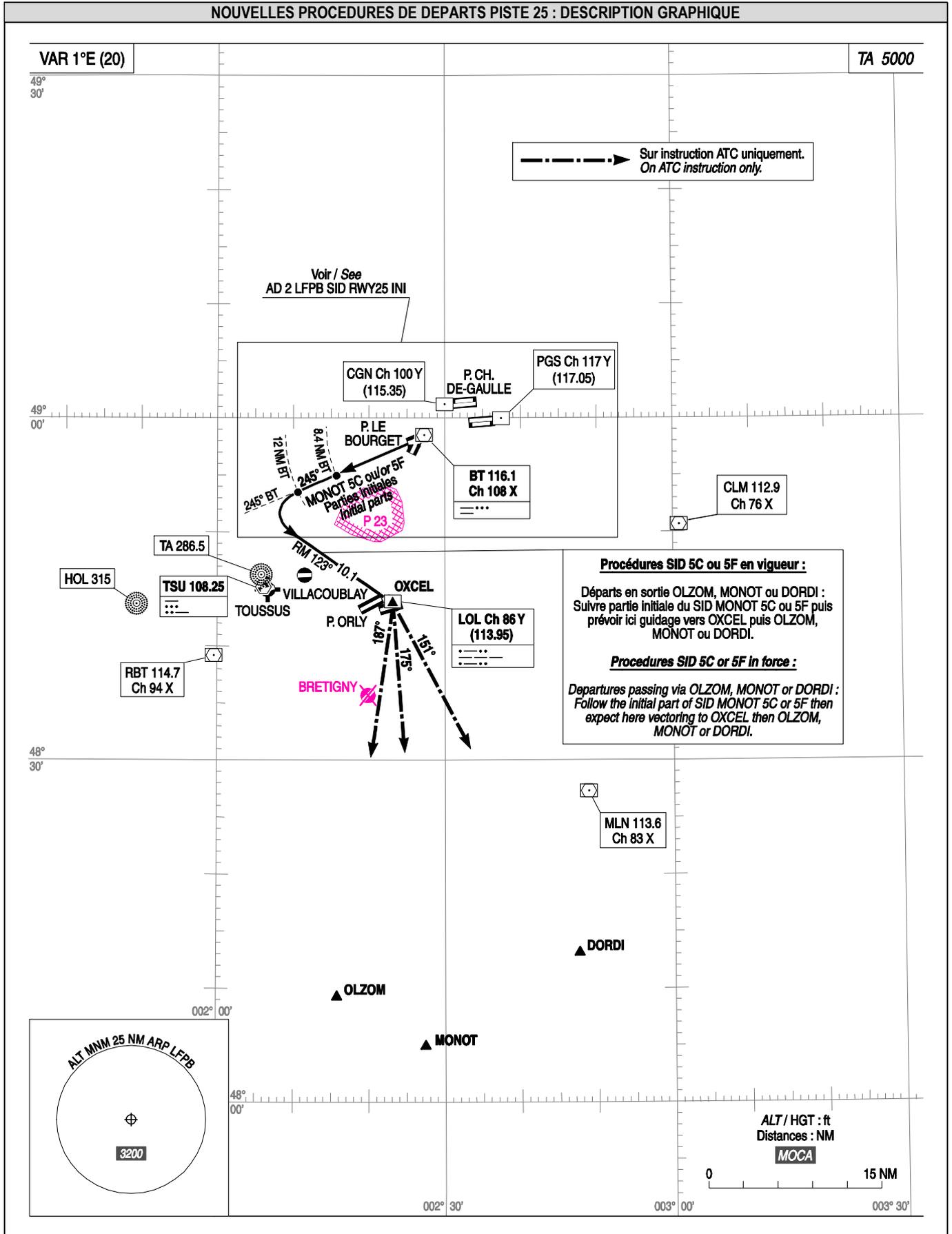
AIP
FRANCE

AD 2 LFPB SID RWY25 CONV INSTR 01

➔ **PARIS LE BOURGET (LFPB)**
SID CONV Réacteurs / Jets (FL < 145) - Hélices / Propellers (Tous / AII/FL)
RWY 25 (5C - 5F)
MONOT - DORDI

SID	ITINERAIRES/ROUTES	NIVEAU INITIAL
➔ MONOT 5C	<ul style="list-style-type: none"> • Partie initiale utilisable : <ul style="list-style-type: none"> - Après DEP INI (1), - A D 8,4 BT, suivre RDL 245° BT (RM 245°), jusqu'à D 12,0 BT. • En remplacement des tronçons inutilisables : <ul style="list-style-type: none"> - à partir de D 12,0 BT, à gauche RM 123°, - puis guidage vers OXCEL, puis MONOT ou OLZOM. • Usable initial part : <ul style="list-style-type: none"> - after DEP INI (1), - at D 8.4 BT, follow RDL 245° BT (RM 245°) up to D 12.0 BT. • To replace unusable sections : <ul style="list-style-type: none"> - at D 12.0 BT, left RM 123°, - then vectoring to OXCEL, then MONOT or OLZOM. 	4000 ft AMSL
➔ MONOT 5F	<ul style="list-style-type: none"> • Partie initiale utilisable : <ul style="list-style-type: none"> - Après DEP INI (1), - A D 8,4 BT, suivre RDL 245° BT (RM 245°), jusqu'à D 12,0 BT. • En remplacement des tronçons inutilisables : <ul style="list-style-type: none"> - à partir de D 12,0 BT, à gauche RM 123°, - puis guidage vers OXCEL, puis MONOT ou OLZOM. • Usable initial part : <ul style="list-style-type: none"> - after DEP INI (1), - at D 8.4 BT, follow RDL 245° BT (RM 245°) up to D 12.0 BT. • To replace unusable sections : <ul style="list-style-type: none"> - at D 12.0 BT, left RM 123°, - then vectoring to OXCEL, then MONOT or OLZOM. 	4000 ft AMSL
➔ DORDI 5C - 5F	<ul style="list-style-type: none"> • Partie initiale utilisable : <ul style="list-style-type: none"> - Après DEP INI (1), - A D 8,4 BT, suivre RDL 245° BT (RM 245°), jusqu'à D 12,0 BT. • En remplacement des tronçons inutilisables : <ul style="list-style-type: none"> - à partir de D 12,0 BT, à gauche RM 123°, - puis guidage vers OXCEL, puis DORDI. • Usable initial part : <ul style="list-style-type: none"> - after DEP INI (1), - at D 8.4 BT, follow RDL 245° BT (RM 245°) up to D 12.0 BT. • To replace unusable sections : <ul style="list-style-type: none"> - at D 12.0 BT, left RM 123°, - then vectoring to OXCEL, then DORDI. 	4000 ft AMSL
<p>(1) Voir volet départs initiaux AD2 LFPB SID RWY 25 INI / See initial departure AD2 LFPB SID RWY 25 INI.</p>		

NOUVELLES PROCEDURES DE DEPARTS PISTE 25 : DESCRIPTION GRAPHIQUE



Départs 21 vers OLZOM / MONOT / DORDI**Le Bourget face à l'ouest avec SID "5C" ou "5F" en vigueur :**

- Clairance départ à prévoir :
Départ initial AGOPA 5P en montée vers 4000 FT AMSL puis, en route vers PB253, intercepter le radial 245° BT, puis à 12 NM de BT, tourner à gauche RM 123°, puis prévoir guidage vers OXCEL puis OLZOM, MONOT ou DORDI.
- **Panne de radiocommunication** :
 - o Afficher 7600.
 - o Suivre le départ initial AGOPA 5P en montée vers 4000 FT AMSL puis, en route vers PB253, intercepter le radial 245° BT, puis à 12 NM de BT, tourner à gauche direct OXCEL puis procéder direct OLZOM, MONOT ou DORDI.
 - o Respecter le dernier niveau assigné par l'ATC jusqu'à une distance de 40 NM de LOL puis poursuivre le vol selon le PLN en vigueur.

Le Bourget face à l'Est avec SID "5J" en vigueur :

- Clairance départ à prévoir :
Départ initial AGOPA 5Q en montée vers 3000 FT AMSL, puis en route vers PB093, intercepter le radial 360° MLN, puis prévoir guidage radar vers OLZOM, MONOT ou DORDI.
- **Panne de radiocommunication** :
 - o Afficher 7600.
 - o Suivre le départ initial AGOPA 5Q en montée vers 3000 FT AMSL, puis en route vers PB093, intercepter le radial 360° MLN, et à D 17,1 NM de MLN procéder direct OLZOM, MONOT ou DORDI.
 - o Respecter le dernier niveau assigné par l'ATC jusqu'à une distance de 40 NM de LOL puis poursuivre le vol selon le PLN en vigueur.

Le Bourget face à l'Est avec SID "5M" en vigueur :

- Clairance départ à prévoir :
Départ initial AGOPA 5Q en montée vers le FL 070, puis en route vers PB093, tourner à droite pour intercepter le radial 073° TSU, puis passant le radial 180° BT tourner à gauche RM 190°, puis prévoir guidage vers OXCEL puis OLZOM, MONOT ou DORDI.
- **Panne de radiocommunication** :
 - o Afficher 7600.
 - o Suivre le départ initial AGOPA 5Q en montée vers le FL 070, puis en route vers PB093, tourner à droite pour intercepter le radial 073° TSU, puis passant le radial 180° BT tourner à gauche direct OXCEL puis procéder direct OLZOM, MONOT ou DORDI.
 - o Respecter le dernier niveau assigné par l'ATC jusqu'à une distance de 40 NM de LOL puis poursuivre le vol selon le PLN en vigueur.

Modification AD 2 LFPB 2.22.3.4

Les pilotes doivent appliquer la procédure suivante :
 Préciser PLN case 15 :
 - Pour les départs vers OLZOM :
 DCT OLZOM (quelle que soit la piste au décollage).
 - Pour tous les départs en sortie MONOT :
 DCT MONOT (quelle que soit la piste au décollage).
 - Pour tous les départs en sortie DORDI :
 DCT DORDI (quelle que soit la piste au décollage).

*Pilots must apply the following procedure :
 Specify PLN box 15 :
 - For departures to OLZOM :
 DCT OLZOM (whatever the take-off runway).
 - For all MONOT exit departures :
 DCT MONOT (whatever the take-off runway).
 - For all DORDI exit departures :
 DCT DORDI (whatever the take-off runway).*

3.4 DEPARTS : SID CONV ou DCT FPL

Au départ de PARIS LE BOURGET, seul le secteur Sud est doté De SIDs conventionnels. Les pilotes doivent appliquer les procédures suivantes :

3.4 DEPARTURES : CONV SID or DCT FPL

For PARIS LE BOURGET departure, only South sector is provided with conventional SIDs. The pilots must comply with the following procedures :

SID CONV ou / or DCT FPL	Réacteurs / Jets		Hélices / Propellers	
	Secteur Nord / North sector	EGOZE	FL < 115	FL < 115
Secteur Est / East sector	NIPOR - ALIMO	FL < 115	FL < 115	
Secteur Sud / South sector	OLZOM - MONOT - DORDI	FL < 145	Tous / All FL (1)	
Secteur Ouest / West sector	EVX - LGL	FL < 115	FL < 115	

Préciser PLN case 15
 - Vers le secteur Nord : DCT EGOZE puis DCT premier point de rejointe de la structure En-Route.
 - Vers le secteur Est : DCT NIPOR ou ALIMO.
 - Vers le secteur Sud (1) : SID MONOT ou DORDI, puis DCT OLZOM ou DCT MONOT ou DCT DORDI.
 - Vers le secteur Ouest : DCT EVX ou LGL.
 Après un départ initial selon la piste utilisée et le secteur concerné (Voir descriptif AD 2 LFPB RWY07-09-21 INI et SID RWY21-25 INI).
 - Vers le secteur Nord : guidage radar vers EGOZE.
 - Vers le secteur Est : guidage radar vers le RDL 083°CGN pour rejoindre NIPOR ou guidage radar vers le RDL 101° CLM pour rejoindre ALIMO.
 - Vers le secteur Sud (1) : voir instructions précédentes au cas par cas, suivant les SID 5C/5F/5J/5M en vigueur.
 - Vers le secteur Ouest : guidage radar pour rejoindre EVX ou LGL.

*Write in PLN item 15
 - To North sector : DCT EGOZE then DCT first joining point of En Route structure.
 - To East sector : DCT NIPOR or ALIMO.
 - To South sector (1) : MONOT or DORDI SID, then DCT OLZOM or DCT MONOT or DCT DORDI.
 - To West sector : DCT EVX or LGL.
 After an initial departure depending on the runway used for take-off (See AD 2 LFPB RWY07-09-21 INI and SID RWY21-25 INI).
 - To North sector : radar guidance to EGOZE.
 - To East sector : radar guidance to RDL 083° CGN to join NIPOR or radar guidance to RDL 101° CLM, to join ALIMO.
 - To South sector (1) : see previous instructions above, on a case-by-case basis, according to SID 5C/5F/5J/5M in force.
 - To West sector : radar guidance to join EVX or LGL.*

(1) Les ACFT Hélices à destination de l'UIR doivent préciser :
 après OLZOM : DCT ERIXU
 après MONOT : - DCT LAMUT, ou
 - DCT UFFIX puis DCT OKEKO ou DCT PIMUP
 Pour ces départs avec RFL < FL 115, l'attention des pilotes est attirée sur le fait qu'une partie du vol peut être effectuée en espace aérien de classe E (notamment sur EVX et LGL) dans lequel peuvent évoluer des vols VFR inconnus de l'ATC.

*(1) The propeller ACFT inbound UIR must specify :
 after OLZOM : DCT ERIXU
 after MONOT : - DCT LAMUT, or
 - DCT UFFIX then DCT OKEKO ou DCT PIMUP
 On these departure with RFL < FL 115, pilot attention is drawn to the fact that they may fly through class E airspace (in particular on EVX and LGL) in which can fly VFR traffic unknown to ATC.*

RMK dans tous les cas

- Pente ATS 5,5% min
- AD2 LFPB DATA 01, AD2 LFPB SID RWY 07-09 INI, AD2 LFPB SID RWY25 INI :
 - o Ne pas tenir compte, sur ces cartes, de la publication de PTV / POY et de chaque référence à PTV / POY.
 - o Se référer à la description graphique et aux annotations ajoutées sur ces cartes ci-dessus dans ce SUP AIP.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du 15 juin 2023 au 30 octobre 2024 inclus, 7j/7, H24 suivant les restrictions d'exploitation de nuit au Bourget.

GESTIONNAIRE

Service de la Navigation Aérienne en Région Parisienne (SNA-RP) Paris-Le Bourget, Paris-CDG, et Paris-Orly.

SERVICES RENDUS

Les services de Contrôle, d'Information de vol et d'Alerte sont rendus par :

CDG DEP : 133.380 MHz
LE BOURGET Tour : 118.925 MHz
ORLY DEP : 127.750 MHz

AIP
FRANCE

AD 2 LFPB DATA 01

DATA

PARIS LE BOURGET

POINTS / REPERES ESSENTIELS DES PROCEDURES

Waypoints / Procedure main fixes

Identification	Coordonnées <i>Coordonnées</i>	RNAV	CONV	SID STAR	IAC
BT	REF AD2 LFPB. 19		X	X	X
BOV	REF AD2 LFOB. 19	X	X	X	X
CLM	REF ENR 4.1	X		X	X
CTL	REF ENR 4.1	X			X
DJL	REF ENR 4.1	X		X	
DPE	REF ENR 4.1		X	X	
EPL	REF ENR 4.1	X		X	
EVX	REF ENR 4.1	X		X	
LGL	REF ENR 4.1	X		X	
LOL	REF AD2 LFPO. 19	X	X	X	
MLN	REF ENR 4.1	X	X	X	
MOU	REF ENR 4.1	X		X	
PON	REF ENR 4.1	X	X		X
→ OXCEL	REF ENR 4.4	X		X	
OLZOM	REF ENR 4.4	X			
RBT	REF ENR 4.1	X		X	
REM	REF ENR 4.1		X	X	
RLP	REF ENR 4.1	X		X	
ROU	REF ENR 4.1	X	X	X	
TRO	REF ENR 4.1	X		X	
TSU	REF ENR 4.1		X	X	
ABOBO	REF ENR 4.4	X		X	
ADADA	REF ENR 4.4	X		X	
AGOPA	REF ENR 4.4	X		X	
AKONO	REF ENR 4.4	X		X	
ATREX	REF ENR 4.4	X		X	
AVLON	REF ENR 4.4	X		X	
BANOX	REF ENR 4.4	X	X	X	X
BAXIR	REF ENR 4.4	X		X	
BEKOS	REF ENR 4.4	X		X	
BENAR	REF ENR 4.4	X		X	
BIBAX	REF ENR 4.4	X		X	
BOLLY	REF ENR 4.4	X		X	
BUBLI	REF ENR 4.4	X		X	
CREIL	REF ENR 4.4	X			X
DEROL	REF ENR 4.4	X		X	
DEVIM	REF ENR 4.4	X		X	X
DIKOL	REF ENR 4.4	X		X	
DOBIK	REF ENR 4.4	X			X
DOPAP	REF ENR 4.4	X		X	
DORDI	REF ENR 4.4		X	X	
EDOXA	REF ENR 4.4	X		X	
EPURI	REF ENR 4.4	X		X	
ERIXU	REF ENR 4.4	X		X	
GIMER	REF ENR 4.4	X		X	